

Fiche de mobilité individuelle des élèves à l'international

Joindre :

- une liste nominative des élèves
- une liste nominative des accompagnateurs
- un contact téléphonique sur place

Circulaires :

- n° 2011-116 du 3-8-2011 [partenariats scolaires](#)
- n° 2011-117 du 3-8-2011 [sorties et voyages scolaires](#)

Délégation académique aux relations
européennes, internationales
et à la coopération
Tél : 03 80 44 89 74 (Académie de Dijon) /
03 81 65 74 72 (Académie de Besançon)

Important : fiche à envoyer 1 mois avant le début du séjour par mail à :
ce.drareic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr



L'élève qui quitte le territoire sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale devra présenter :
Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport

- Formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Attention : démarches particulières pour les élèves non ressortissants de l'union européenne
(Renseignements DRAREIC - Préfecture)

Nom de l'établissement/ école :

Adresse de l'établissement/ école :

Classes concernées par la mobilité :

Coordonnées de ou des élèves :

Accompagnateur / contact : Oui Non

Si oui, Nom de l'accompagnateur / contact :

Coordonnées :

Tél :

Mode de transport :

Dates du séjour :

Type de mobilité individuelle :

Programme Erasmus+ consortium Programme Erasmus+ hors consortium

Autre (à préciser) :

Nom de l'établissement partenaire ou organisme d'accueil pour un séjour culturel, linguistique ou un appariement

Destination :

Ville(s) :

Pays :

Transit via :

Hébergement : En famille Hôtels : Autre :

Visa du chef d'établissement/ directeur d'école